

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

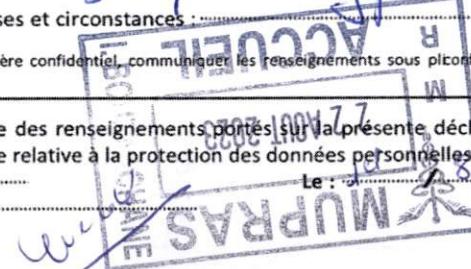
<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	1210	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	LAMBABI LILIANE
Nom & Prénom :			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. :	0663720538	Total des frais engagés :	
172356 2340 Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
<b>Dr. ALAMI Mohamed</b> Professeur en Cardiologie 26 Bd Ghandi Casablanca			
Télé 05 22 39 01 12 / 06 61 15 78 06			
Date de consultation : 01 AOUT 2023			
Nom et prénom du malade : VERDE EPLAHABIB LILIANE YVONNE Age :			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : FAI proxysique et bipyramide			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
Fait à : Casablanca, 2023

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SUD ABREUVEAU SKIREZ DU ROUEN Rue Kergonan Résidence Blanca - Tel. 032797301	01/08/23	40,00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

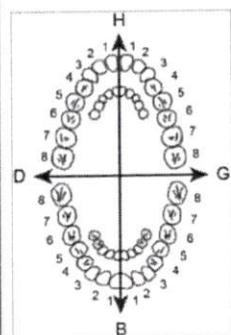
O.D.F  
PROTHÉSES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

#### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISÉ ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

Dr Alami Mohamed  
Professeur en Cardiologie  
264 Bd Ghandi.  
Residence Jawhara  
Casablanca 20200

## ORDONNANCE

01/08/2023

VERDE EP LAHBABI      LILIANE YVONNE

20,00x2

**SINTROM**

1/4cp /J



✓ 40,00

✓

✓ 3 mnns

Dr. ALAMI Mohamed  
Professeur en Cardiologie  
264 Bd Ghandi - Casablanca  
Tél : 05 22 39 01 / 02 06 01 15 78 06

PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE  
SKIREDJ Roukia  
14-16 Rue Kergomar Residence Anbar  
Casablanca - Tél: 0522 79 79 01

عن طريق الفم

أقراص من فئة 4 ملخ  
10

Médicament autorisé N° : 512/17DMP/21/NRQ



Sintrom® 4 mg  
Acinocoumarol 10 comprimés

سنتروم  
4 ملخ

PPV :  
Exp :  
N° Lot :

20,00

عن طريق الفم

أقراص من فئة 4 ملخ  
10

Médicament autorisé N° : 512/17DMP/21/NRQ



Sintrom® 4 mg  
Acinocoumarol 10 comprimés

سنتروم  
4 ملخ

PPV :  
Exp :  
N° Lot :

20,00

ks

## ECHOCARDIOGRAPHIE

### Mme VERDE EP LAHBABI LILIANE YVONNE

Le 01.08.2023

Conditions d'examen : Bonnes

#### STRUCTURES VALVULAIRES

AORTE : Calcifiée

MITRALE : Calcifiée

TRICUSPIDÉ : NORMALE

PULMONAIRE : NORMALE

VENTRICULE DROIT : NORMAL

VENTRICULE GAUCHE : DTD=55 mm.

FE= 57 % (méthode de Simpson).

Parois SIV= 17 mm ; PP= 9 mm.

Contractilité segmentaire normale

OREILLETTES GAUCHE : NORMALE.

AORTE INITIALE : NORMALE.

PERICARDE : NORMAL

#### DOPPLER

Couleur im minime,

Pulsé E= 1.6

E/e'=9 en sept

Continu RAS

#### CONCLUSION

- Hypertrophie de la paroi septale.
- Calcifications valvulaires mitrales et aortiques.
- Bonne fonction systolique du VG.
- Pressions de remplissage du VG normales.

Dr. ALAMI M  
Professeur en Cardiologie  
214 PI Ghandi - Casablanca  
tel. 00 22 39 01 12 66 61 15 70 0

Name	01/08/2023 13:41:46		
Nom du patient :	VERDE EP LAHBABI LILIANE	Région :	
No. du patient :	27258	Age :	0 ans
Date de naiss. :	02/08/2023	Stimulateur cardiaque	
Sexe :	Femme	Programme :	MT-200 3.00.8
		Analyser :	Monec 1.78

Adressé par :	Traitement :
Indication :	

#### Résumé d'analyse :

Enregistrement	Heure	
Début	01/08/2023 13:41:46	
Fin	02/08/2023 13:41:46	
Durée [h]	24:00	
Exclu [h]	-	
Canaux	1+2 analysé	

Fréquence cardiaque		Heure	Durée [h]
Total battements	112632		
FC min. [/min]	50	09:21:40	
FC moyenne [/min]	77		
FC max. [/min]	119	13:42:14	
Bradycardie (<40/min)	0		
Durée max		-	-
Tachycardie (>100/min)	1		
Durée max		12:12:00	00:03:28
Pause (>3.0s)	0		
RR min [ms]	112	11:44:21	
RR max [ms]	2352	09:21:44	

ESV	Total/Heure	max/h	Durée [h]	FC [/min]
ESV	18	5		
Doublet	1	1		
Triplet	0	0		
Tachycardie vent.	0	0		
Durée max	-		-	-
Fréquence max	-		-	-
Bigéminisme	0	0		
Durée max	-		-	-
Fréquence max	-		-	-

ESSV	Total/Heure	max/h	Durée [h]	FC [/min]
ESSV (>20%)	104	20		
Tachycardie SV	0	0		
Durée max	-		-	-
Fréquence max	-		-	-

Rythme sinusal	FC [/min]	Heure
FC min. [/min]	63	15:24:44
FC max. [/min]	96	12:56:52

Arythmie abs.	Total	max/h	Heure/Durée max.
Aryth. abs. (>20%)	0	0	-

Evénements effacé par l'utilisateur : -

Diagnostic :	<ul style="list-style-type: none"> <li>-RYTHME DE BASE SINUSAL SANS PASSAGE EN FA</li> <li>-PAS DE TROUBLES DE CONDUCTION</li> <li>-RARES EXTRASYSTOLES AURICULAIRES ET VENTRICULAIRES</li> </ul>
 Signature :	

**Docteur Mohamed Alami**  
Professeur Agrégé en Cardiologie  
Spécialiste des Maladies  
Du Cœur et des Vaisseaux

PATENTE : 34822560

## FACTURE A417/23

Mme VERDE EP LAHBABI LILIANE

01.08.2023

- CONSULTATION CARDIO + ECG	300DHS
- ECHOCARDIOGRAPHIE	1000 DHS
- HOLTER RYTHMIQUE	1000 DHS

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : DEUX MILLE TROIS CENT DIRHAMS.

Dr. ALAMI Mohamed  
Professeur en Cardiologie  
264 Bd Ghandi - Casablanca  
Tél : 05 22 69 01 12 / 06 61 15 78 00